



Michelin

Journal des sections syndicales de Cataroux

OCTOBRE 2015

Édito

Le 8 octobre, on doit agir !

Nous avons tous une raison d'agir le 8 octobre que ce soit :

- ⇒ Pour nos salaires, l'augmentation générale au mois de juin de 7 centimes d'euros de l'heure pour une grande majorité d'agents n'est qu'une très modeste augmentation pour les autres.
- ⇒ Pour d'autres ce sera pour un départ à la retraite à taux plein sans remise en cause de la retraite complémentaire sans abattement.
- ⇒ Pour l'emploi, que va-t-il rester du site de Cataroux où tous les mois, on nous annonce des suppressions de métiers pour valoriser la sous-traitance (ex : salle des moules).
- ⇒ Pour l'emploi au niveau de l'ingénierie et tertiaire, combien seront supprimés ? Michelin contribue à l'aggravation du chômage et au blocage de l'embauche des jeunes, toujours dans le but de réduire les couts et engraisser les actionnaires !

A la CGT, il est grand temps que toutes les catégories se rassemblent et se mobilisent pour dire NON ! Cette politique d'austérité nous mène à la catastrophe ! Cela ne suffit jamais ils en réclament toujours plus !

Pourtant Michelin ne s'est jamais aussi bien porté avec les énormes bénéfices qu'il fait depuis plusieurs années et l'argent qu'il met dans la poche des actionnaires !

Le syndicat Michelin vous appelle le 8 octobre à vous mobiliser et à faire grève pour l'augmentation des salaires + 450 €, pour l'arrêt des suppressions d'emplois pour une reconnaissance de la pénibilité avec départ à 55 ans avec embauche des jeunes en CDI sans remise en cause de la retraite complémentaire pour demander la suppression des allègements de cotisations sociales qui détruit notre protection sociale.

Le 8 octobre :

- Equipe A et 2/4 à 9 h
- Equipe B et début d'équipe
- Equipe C en fin d'équipe

L'arrêt de travail peut aller de 2 h à la journée pour participer à la manifestation.

Rassemblement devant les ACC, rue du pré la Reine, pour aller à la FAC de lettres pour les 70 ans de la sécurité sociale.

Jean-Michel Gilles

SOMMAIRE

Page 1 : Édito

Page 2 : Elle ne joue pas le jeu—Au second plan

Page 3 : Le dialogue social à la sauce Michelin—J'ai fait un rêve—Que faisait-il là ?

Page 4 : Encore une activité sous-traitée et son savoir-faire qui disparaîtra —Bulletin de syndicalisation

Le dialogue social à la sauce Michelin

Début juillet, la direction de Cataroux convoque les syndicats dont la CGT pour une réunion avec le représentant France, Europe et Monde pour visiter le site et rencontrer les OS. La direction de Cataroux choisit d'abord d'inviter tous les élus du site. Puis fin août pour la même réunion ce sont seulement 4 représentants par organisation qui pouvaient participer. La CGT a dit qu'elle voulait aller à cette rencontre mais que ce n'était pas la direction qui allait choisir la délégation. La CGT a dit que les salariés avaient voté pour des élus et que ceux-ci voulaient aller à la rencontre. Madame Bravo a refusé que les 10 élus présents de la CGT assistent à cette rencontre : la CGT n'a pas voulu avoir une délégation réduite, on est loin du vrai dialogue social souhaité.



J'ai fait un rêve ooo

Et bien oui, j'ai fait un rêve et c'était même un cauchemar tant c'était traumatisant.

Je me suis imaginé habillé en prisonnier, avec, dans le dos, un numéro d'identification bien connu car étant un militant hyper actif de la CGT et j'étais poursuivi par un ballon comme dans l'ancienne série télévisée. De plus, sur la grosse boule blanche qui me poursuivait dans tout le site de Cataroux c'était marqué DRH B146 !

Vous comprendrez aisément qu'il y a de quoi être traumatisé et que je me sois réveillé en sueur. Je suis tout de même arrivé à l'heure à mon poste de travail pour m'apercevoir qu'il n'y a pas loin du cauchemar, la réalité !

Que faisait-il là ?

En fin du mois de septembre, le personnel du site de Cataroux a eu la surprise de la visite d'un homme politique candidat aux futures élections régionales de décembre 2015.

Vu à l'atelier C2 en compagnie du directeur du site ou ignore s'il était là pour lancer sa campagne électorale et obtenir un soutien financier de l'entreprise ou pour réaliser un audit sur la remise en place des 39 heures payées 35, le recul de l'âge de départ à la retraite à 70 ans, la liberté de licencier sans contrainte administrative etc. en somme toutes les mesures que son parti de droite dure et méprisant pour la classe ouvrière veut mettre en place au nom du sauvetage de l'économie française ?

Sans doute que la réponse est un condensé des deux questions, en tout cas, nous ne lui souhaitons pas bonne chance de réussite contrairement aux produits haut de gamme fabriqués dans l'atelier C2 et qui participe à la bonne réputation de la marque Michelin. et que l'on voudrait conserver à Clermont-Ferrand.

Elle ne joue pas le jeu !

A la CGT s'il y a un domaine d'action qui nous tient à cœur c'est la préservation de bonnes conditions de travail. Cette préoccupation nous oblige bien sûr d'être à l'écoute des salariés qui nous appellent en cas de soucis et avant qu'une situation ne soit trop dégradée.

C'est ce qui nous a amené à demander une réunion extraordinaire du CHSCT en début d'année sur les conditions de travail et les relations salariés / hiérarchie qui n'étaient plus supportables au service R dans le bât Y20 de Cataroux.

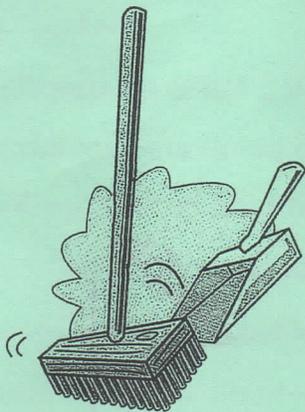
Si les résultats positifs de cette réunion tardent à se concrétiser malgré les promesses faites par le chef d'atelier, il y a une mesure de rétorsion qui a été mise en place dès la fin du mois de mai, c'est l'affichage des listes des membres du CHSCT industrie qui trouve place que sur un panneau à l'entrée de l'atelier. Même si le code du travail n'oblige pas la direction à faire plus, il est quand même étonnant de constater que les murs des salles d'OR sont couverts d'affiches d'informations dont une, particulièrement remarquable, comporte les numéros de téléphones utiles. Et Devinez lesquels ? Ceux de l'encadrement ...

Appeler ses bourreaux pour soulager ses souffrances. Voilà ce que propose la direction tout en rabâchant à chaque occasion ses messages de « bien-être au travail » et « d'avancer ensemble ».

La preuve est là qu'elle ne joue pas le jeu !



Au second plan



Une fois de plus, le personnel présent pendant la période d'été a pu constater les mauvaises conditions d'hygiène dans lesquelles la direction de Cataroux nous fait travailler.

Dans les années antérieures, les besoins en personnel de nettoyage étaient un tout petit peu mieux pris en compte avec l'embauche d'emplois « vacances » pour remplacer les salariés titulaires ayant pris leurs congés annuels pendant cette période. Cette année la direction nous a indiqué lors de la dernière réunion de DP qu'elle avait décidé de confier cette tâche à une société de sous-traitance et c'est elle qui aurait mal évalué les besoins. La vraie raison encore une fois c'est l'intérêt financier qui a prévalu en faisant des économies sur le personnel assurant la propreté et la salubrité des locaux sociaux qui sont remises au second plan car pas considérées comme une règle cardinale de sécurité !

Chez nous, sur le site de Cataroux, pas de « personnel joker » comme à l'ASM où un blessé ou malade est aussitôt remplacé. Pourtant le coût salarial n'est pas le même !

On nous répondra sans doute lors d'une prochaine réunion que les enjeux ne sont pas les mêmes mais ça ne donnera pas raison pour autant à la direction !

Encore une activité sous-traitée et son savoir-faire qui disparaîtra !

Encore une activité industrielle qui est sérieusement menacée de disparation du site de Cataroux.

Il s'agit de l'activité de la salle des moules. Michelin vient de la sous-traiter en partie à une entreprise d'Auxerre. Pour l'instant cette entreprise effectuerait le nettoyage et le montage des moules. Mais Michelin a rajouté et les réglages ce dont l'entreprise sous-traitante n'avait pas été informée au préalable, et donc pas comptés dans le devis.

Michelin pense-t-il qu'avec 2 activités sous-traitées la 3^{ème} est gratuite ?

Plusieurs questions se posent :

- Quelles formations ont reçu les salariés de cette entreprise ?
- Cela pourrait-il avoir des conséquences sur la qualité des pneumatiques après cuisson ?
- Et puis surtout, quelle pérennité de cette activité ?
- Le contrat de sous-traitance est prévu pour une durée de 3 ans, mais après que se passera-t-il pour l'activité et le personnel de cet atelier ?



Je
me
syndique

Bulletin d'adhésion

Nom - Prénom

Adresse

Service - Usine

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou envoyer à Syndicat CGT Michelin
Place de la liberté - Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand